

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° II-507

présenté par

Mme Pinel, M. Castellani, M. Charles de Courson, Mme De Temmerman, M. Acquaviva, M. Brial, M. Clément, M. Colombani, Mme Dubié, Mme Frédérique Dumas, M. Falorni, M. François-Michel Lambert, M. Lassalle, M. Molac, M. Nadot, M. Pancher et M. Simian

-----

**ARTICLE 20****ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	0
Vie de l'élève	0	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	0
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	1 154 592
Enseignement technique agricole	1 154 592	0
<b>TOTAUX</b>	<b>1 154 592</b>	<b>1 154 592</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Le PLF 2022 prévoit la suppression de 16 emplois dans l'enseignement agricole. Même si cette suppression est très inférieure au schéma d'emploi jusque-là programmé (-110), l'enseignement agricole public ne peut supporter des emplois en moins au vu de son passif très dégradé. D'autant plus que la crise sanitaire a fragilisé les établissements.

Alors que le renouvellement des générations est loin d'être assuré dans le secteur agricole, et que 215 000 exploitants, soit 45 % de la population agricole, vont faire valoir leurs droits à la retraite d'ici 2026; il est au contraire urgent d'assurer la formation des nouvelles générations.

Le présent amendement vise donc à permettre le rétablissement des emplois supprimés dans l'enseignement agricole en abondant l'action 1 du programme 143 de 1 154 592€ (CP et AE HT2), montant équivalent aux postes supprimés. Pour respecter les impératifs fixés par la LOLF, cette mesure est gagée par la diminution à due concurrence en CP et en AE (HT2) de l'action 08 – Logistique, système d'information, immobilier du programme 214 Soutien de la politique de l'éducation nationale.

Les signataires de cet amendement tiennent à souligner qu'ils n'ont en réalité aucune intention de réduire le montant des AE et CP de ce programme mais qu'il leur faut obligatoirement gager cette mesure.